

Copie de l'arrêté ministériel, C.P. 767, en date du 9 avril 1930, et tarif des honoraires aux officiers d'élections dans le Territoire du Yukon.

Copie de l'arrêté ministériel, C.P. 165, en date du 28 janvier 1931, et liste des amendements au tarif des honoraires aux officiers d'élections.

Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1930.

Etat indiquant les nominations sous l'autorité de la Loi du Revenu national, telle qu'amendé en 1928, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Rapport sur l'aviation civile et les opérations de l'air, du gouvernement civil pour l'année 1929. (Editions anglaise et française.)

Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930. (Service naval.) (Editions anglaise et française.)

Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930. (Service de la milice et de l'aviation.) (Editions anglaise et française.)

Etat des obligations et des cautionnements enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, en vertu de l'article trente-deux, du chapitre cent soixante-quatre des Statuts révisés du Canada, 1927.

Rapport indiquant un état des remises et remboursements de droits ou taxes enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1930.

Etat indiquant qu'il n'a pas été émis de règlements concernant l'exportation du pétrole et de la pulpe.

Réparations—Rapport intérimaire du Commissaire, 1930-1931.

Rapport annuel du Bureau des Commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1930.

Rapport des paiements des réparations par le dépositaire préposé au service des recettes et des dépenses (année 1930).

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la présente session du Parlement, et l'honorable sénateur Schaffner, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, propose:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence l'Administrateur afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A Son Excellence le très honorable Lyman Poore Duff, Administrateur du Gouvernement du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.